

Commune de **ESSERTINES** **1.1.2**
 Sur Rolle
PLAN D' AFFECTATION

Ce plan annule et abroge le plan de zone du 14 mars 1980

1:5000

Approuvé par la municipalité de ESSERTINES dans sa séance du 20 juin 1983 Le Syndic La Secrétaire	Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 24 juin au 29 juillet 1983 Le Syndic La Secrétaire
Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 23.11.83 Le Président Le Secrétaire	Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 2.1.SEP.1990 L'atteste Le Chancelier

LEGENDE

- Zone village
- Zone de villas
- Zone agricole et forestière
- Zone viticole et agricole
- Aire forestière (à titre indicatif)
- Zone intermédiaire
- Limite de commune
- Zone artisanale

MODIFICATIONS PAR RAPPORT AU PLAN DU 14 MARS 1980

- Secteurs à étudier par plan de quartier
- Zone agricole de protection
- Zone intermédiaire à l'étude, (périètre).

MODIFICATIONS SUITE AUX DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

- Zone de village avec restriction au droit à bâtir

N
0 E
S

7190A-13/198

Commune d'Essertines-Sur-Rolle
Plan d'affectation
- enquête complémentaire -

Approuvé par la municipalité de ESSERTINES-SUR-ROLLE dans sa séance du 25 juillet 1983 Le syndic La secrétaire	Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 28 au 31 août 1983 Le syndic La secrétaire
Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 23 avril 84 Le président Le secrétaire	Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 13 DEC. 1991 L'atteste Le chancelier

Communauté d'architectes, La Sarraz mai 1988 janvier 1991

